



Déclaration préalable au CSA SD « ajustements carte scolaire - rentrée scolaire 2024 »

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et messieurs les membres du CSA SD des Landes,

L'Unsa Education des Landes prend acte du retour des situations à examiner pour fermeture aux ajustements de juin, et regrette l'usage des années précédentes où le CSAD ajustements de juin n'examinait que des situations pour ouverture.

A l'heure où dépenser les moyens que l'on n'aurait pas devient un mantra d'une campagne des législatives hystérisée, nous regrettons que les demandes d'échelonnement de mesures, portées par l'UNSA Education à la carte scolaire de Mars, n'aient pu être entendues.

L'UNSA Education se questionne vivement quant au transfert de poste bien tardif sur la commune de Ondres, alors qu'une première vague de transferts de postes a déjà eu lieu.

Nous avons alerté en mars dernier, lors de cette même instance, sur un besoin réel d'ouverture à l'école maternelle pour lequel un lissage des effectifs en partenariat avec la municipalité semblait être la solution proposée.

Les remontées du terrain font état de relations très détériorées entre les écoles et la municipalité, et d'une volonté de lissage des effectifs inexistante et non considérée.

Pour l'UNSA Education, cette situation qui génère un climat anxigène et de défiance sur cette commune ne peut se contenter d'un traitement « sans effet sur le nombre de postes » de bas de page. Cette proposition de transfert, présentée comme une « opération blanche » sur le document préparatoire reçu, est loin de l'être pour les personnels et les écoles impactées. L'UNSA Education demande que la situation des effectifs élevés à l'école maternelle de Ondres soit examinée comme une ouverture simple, sans qu'une fermeture ne soit proposée à l'école primaire.

L'UNSA Education tient à remercier et saluer le travail des secrétariats des circonscriptions qui font tout leur possible pour assurer un semblant de remplacement sur notre département, souvent au-delà du possible depuis plusieurs semaines.

Le départ en formation statutaire des néo-directeurs affectés sur un poste de direction nécessite d'importants moyens de remplacement et nous inquiète d'autant plus, compte tenu des tensions déjà vives dans le remplacement.

L'UNSA Education dénonce et déplore la stratégie du « déshabiller l'un pour habiller l'autre » qui voit des collègues TR en remplacement long se faire sortir de leur classe pour aller panser et assurer un remplacement pour un jour dans une école 1 ou 2 classes.

Cet usage fait fi de l'investissement réels de collègues engagés auprès des élèves, d'une équipe pour un temps long, et des besoins des élèves et des équipes des petites écoles qui voient les remplaçants défiler.

Pour l'UNSA Education il est indispensable que notre département se dote d'une flotte plus importante

de personnels remplaçants. Les résultats du CRPE font état d'une liste complémentaire de 32 candidats.

L'UNSA Education fait la demande que cette liste complémentaire puisse être un levier pour assurer des remplacements effectifs et pérennes pour les futures années ; on ne doit plus se contenter de bons chiffres de remplacement de début d'année en attendant une dégradation prévisible.

L'Ecole Publique Laïque et ses personnels ont besoin de stabilité, de reconnaissance et de soutien. Les conditions de travail doivent cesser de se dégrader à tous les niveaux. Nous remercions les services de la DSDEN pour la transmission et la qualité des documents fournis dans un temps contraint et avec des choix à faire qui, pour l'Unsa Education, relèvent de la mission impossible.

Pour l'Unsa Education

Sophie MERCADAL

Coralie PAULY

Julien LARRERE